

participation des aînés (et des autres) au prochain scrutin.

• **Eloïse SPELEERS**

Le nombre de seniors dans l'entité celloise s'élève à 1 019 personnes. Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 18 % de la population totale de la commune.

« En tout, cela fait 22 % de la population en âge de voter, remarque Michaël Busine, président du CPAS. On se rend compte qu'une fois arrivé un certain âge, la population ne s'implique plus dans l'acte citoyen qu'est le vote. Beaucoup d'entre eux déposent un certificat ou votent par procuration. »

En échange de 1 500 € de subsides, le CPAS a créé un plan d'action en 5 points pour favoriser la participation des seniors, et également de tous les cellois.

1. La communication
Un toutes-boîtes va être glissé dans la boîte aux lettres de chaque cellois pour informer à propos des démarches à suivre. « On sait qu'il y a toujours une certaine appréhension et d'incompréhension concernant le mode de scrutin », précise Michaël Busine.

2. Un atelier
À nouveau pour tous les citoyens, celui-ci sera organisé au sein de la Maison de repos en septembre afin d'expliquer au mieux les étapes du

pour les seniors de la commune aller voter. De plus, de nombreux citoyens ne sont jamais rentrés dans la Maison de repos. C'est l'occasion de montrer le bâtiment. » Le dépouillement, quant à lui, s'effectuera toujours au sein de la Maison de l'entité et ce pour les 5 bureaux de vote qui s'établiront sur l'entité.

4. La gratuité du taxi social
Le service d'action sociale cellois organise des tournées à horaire précis pour chaque village de l'entité afin d'emmener tous ceux qui le souhaitent au bureau de vote entre 7 et 14 h. Il faudra s'inscrire au préalable.

5. Présence d'assistants sociaux

Maison de repos, explique le président du CPAS. De par son secret professionnel, c'est la meilleure personne qui puisse aider les personnes à faire leur vote ». Une seconde assistante sociale accompagnera le taxi social afin d'offrir l'aide au plus grand nombre.

« Chaque tranche d'âge a une politique destinée par chaque parti, il est donc important que les seniors participent à la vie active de leur commune, conclut Michaël Busine. Le Conseil des aînés, par exemple, organise des activités. Les aînés ont leur part à dire dans la politique à mener dans leur commune. Qu'on soit en Maison de repos ou isolé, c'est un acte citoyen qu'il faut respecter à tout âge ! » ■
CPAS : 069 45 45 14, rue Parfait n°14, 3^e étage.



Le bureau de vote sera installé au home pour faciliter les aînés.

BERNISSART

Conseil reconvoqué

Faute de quorum le vendredi 6 juillet, le conseil communal est reconvoqué le mercredi 18 juillet à 19 h salle des Trois Canaux, à Blaton. L'ordre du jour est toujours limité à deux points. Les élus se pencheront d'abord sur l'exclusion d'une conseillère de l'action sociale et à l'élection d'un remplaçant. L'autre point a trait à une demande d'une étude-conseil auprès du CRAC (centre régional d'aide aux communes). ■

LEUZE-EN-HAINAUT

Des « p'tits diables » de supporters

Il n'y a pas d'âge pour soutenir les Diables rouges ! Durant la première semaine de vacances, les enfants des plaines communales de Leuze ont, grâce à la créativité de leurs animateurs et animatrices, réalisé de superbes bricolages aux couleurs de notre équipe nationale.

Chaque semaine de cet été jusqu'au 10 août, les enfants de 2,5 ans à 12 ans sont accueillis à l'école du Rempart en centre-ville et à l'école de Chapelle-à-Wattines sur le thème « C'est du Belge ! » : l'occasion de découvrir l'his-



Pour soutenir l'équipe nationale, les enfants des plaines communales ont notamment réalisé de jolis t-shirts diaboliques. Allez, on les remet samedi...

toire de la Belgique, les produits belges, les artistes belges, la BD...

Pendant leur stage, les enfants ont également la possibilité de découvrir un sport de leur choix grâce à un partenariat avec les clubs sportifs locaux et l'Adeps.

Les plaines sont ouvertes de 9 h à 16 h (garderie à partir de 7 h 30 et jusqu'à 17 h 30).

» Prix : 25 €/semaine/enfant (pique-nique à apporter). Quelques places sont encore disponibles pour cet été (069/66.98.69). ■

Cherchez la différence



*4 x plus de chance de gagner 5 entrées à Bellewaerde

Avez-vous trouvé la différence dans une des cases de la grille ?

Envoyez la lettre et le chiffre correspondant à cette case par SMS au 6032 (1 €/sms envoyé/reçu) EX: C1 ou communiquez-les depuis une ligne fixe au 0905 23 028 (2 €/appel)

Durant cette période estivale, le gagnant sera uniquement averti personnellement

Nous publions, du lundi 09/07 au samedi 14/07, une nouvelle photo. Vous avez jusqu'au 15/07 inclus pour envoyer vos réponses. Un tirage au sort désignera le gagnant. Son nom et solutions paraîtront mardi 17/07.

Ces deux photos se ressemblent mais ne sont pas identiques. Cherchez la différence dans la grille.



6032

Concours jusqu'au 15/07/2018 à 23h59 - 1€/sms envoyé/reçu, 2€ par appel. Participation complète par SMS : 5 €. La participation via ces canaux est la seule considérée comme valide. Un tirage au sort désignera le gagnant qui sera averti personnellement. Helpdesk technique : 02022 21 12 - assistance@lorenz.it. Le traitement des données est soumis aux conditions légales sur la protection de la vie privée du 8 décembre 1992. Interdiction aux mineurs d'âge (18 ans). En participant à ce jeu, vous acceptez que vos données soient reprises et puissent être transmises à des tiers. Règlement disponible sur demande. L'Avenir Advertising S.A. - service jeux interactifs - route de Hannut 38 à 5004 Bouge.

BMSVCCO-2818